Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 688

Artikel: Correspondance : féminisme grammatical

Autor: H.B.V.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265541

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A la Société d'utilité publique des femmes suisses

Cette Société vient de tenir sa 57me Assemblée Cette Société vient de tenir sa 57me Assemblée générale annuelle dans la Maison des Congrès à Zurich; et comme chaque année, des centaines et des centaines de femmes y sont accourues de toutes les parties de la Suisse. L'Association suisse pour le Suffrage féminin réunira-t-elle jamais un pareil nombre de participantes? et atteindra-t-elle jamais une pareille popularité? cela paraît peu probable. Mais l'on peut cependant espérer que les années qui vienneurly errorut fautes. espérer que les années qui viennent verront toutes les femmes, qu'elles soient des « Gemeinnützigen» ou qu'elles appartiennent à une autre organisa-tion, réclamer leur égalité politique avec les hommes comme chose toute naturelle, et tout spécialement celles qui, par leur pratique du tra-vail social, ont éprouvé la nécessité pressante de la collaboration de la femme à la préparation des lois et à leur application. Devrons-nous con-tinuer toujours à réparer les erreurs commises. une législation essentiellement masculine? et ne devrions-nous pas, au contraire, être appe-lées dès le début à formuler des lois et des règlements sur des activités qui nous touchent de si près? telle est la conviction qui s'est maintenant répandue dans de nombreux milieux féminins suisses, même dans ceux où l'on ne semble pas discuter beaucoup de la question du vote des

femmes en général. Mais l'on n'a pas touché à Zurich, comme cela avait été le cas l'an dernier à Lucerne, ce principe-là. Ce fut une Assemblée générale annuelle, qui, selon les formes habituelles, prit acte du travail accompli, qui offrit à toutes les participantes un changement bienvenu dans leur vie quotidienne, et qui renforça en elles le sentiment de la valeur de tant d'activités féminines. Mane Mercier (Glaris), en tant que présidente centrale, et M^{me} Glättli, au nom du Bureau de la Section de Zurich qui avait charge d'hôtesse de tant de

visiteuses, saluèrent, au coup tapant de la demie de neuf heures, les participantes, et remercièrent la Municipalité, qui, si elle n'avait pas comme celle de Lausanne offert aux suffragistes un vin d'honneur, avait fait décorer les locaux par les plus merveilleuses fleurs de l'été, M. Landolt, membre du Conseil de la Ville, prononçant en outre un discours pendant le banquet.

outre un discours pendant le banquet.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des rapports, rapport annuel du Comité, et rapport des Commissions. Car toutes, nous savons le travail accompli, que ce soit par le placement de rétugiées dans le travail ménager et par l'enseignement qui leur a été donné à cette occasion; que ce soit par la remise de diplômes aux anciennes aides de maison, ou encore par la collaboration de plusieurs organisations féminines, collaboration que l'on ne peut plus imaginer sans collaboration que l'on ne peut plus imaginer sans ce concours efficace et sans la direction de la présidente centrale. Le « fonds des fiancées » a pu apporter durant ce dernier exercice une aido par apporter una certain extende cate du capacital et ses bénéficiaires; l'aide aux popula-tion montagnardes a organisé des cours pour la confection de berceaux et s'est occupée de la création de places de jeux. Le diplôme de l'Ecole de gardes-malades de Zurich a été remis à 37 infirmières et le personnel de l'Ecole a fourni 8509 jours de service militaire, alors que le secrétariat, sous la direction de Mme le Dr. Lee-mann, continue son activité si nécessaire pour crétariat, sous la direction de Mme le Dr. Lec-mann, continue son activité si nécessaire pour l'amélioration du statut des gardes-malades. Douze élèves de l'Ecole de jardinage de Nic-derlenz ont obtenu le diplôme fédéral; mais mal-heureusement des soucis financiers pèsent sur cette école, comme sur l'Ecole ménagère de Lenzbourg. En effet, cette dernière institution, à l'époque lointaine de la présidence de M^{me} Villiger-Keller, avait été conçue comme une école pour domestiques, puis transformée, quand les temps changèrent, en une école d'apprentissage ménager, à laquelle maintenant les élèves font aut, si bien qu'après avoir fourni une œuvre pionnière, elle est fortement concurrencée,

surtout dans ce même canton d'Argovie, l'enseignement ménager est obligatoire, par d'au tres établissements. C'est pourquoi, et après le rapde Mme Roth-Rothpletz, Mime Mercier demanda à l'Assemblée de voter des pleins voirs au Comité Central pour la vente manda à l'Assemblée de voter des pleins pou-voirs au Comité Central pour la vente éven-tuelle du domaine: une discussion très nourrie s'ensuivit au cours de laquelle nombre de sug-gestions et propositions furent formulées pour maintenir l'existence de l'institution. Nous ne saurions partager ce point de vue, estimant que, lorsqu'une œuvre se survit à elle-même, c'est em-ployer inutilement des forces qui seraient né-cessaires ailleurs que de vouloir à tout prix la faire continuer à vivre.

Labhardt présenta un fort intéressant rapport sur la Commission de protection de l'enfance, dont le vaste champs d'action couvre domaine, qui, malheureusement, n'a pas été glé de façon uniforme par le Code civil 1912. Actuellement, cinq seulement de nos cantons ont édicté une réglementation sévère en la ma-tière, et le cas récent du Frutigen jette une lumière effrayante sur certains faits. La Commission spéciale de la S.U.P. agit avec beaucoup de prudence dans ses placements, dont 15 ont été effectués au cours du dernier exercice, et surveille de près tous les cas dont elle a à s'occuer; mais, trop souvent l'enfant apprend déjà un âge tendre qu'il est né dans des circonstances irrégulières, et que ses parents sont « seulement » des parents d'adoption. (Ce sujet avait été étudié par la Commission des questions so-ciales de la S. d. N. (*Réd.*) Puis, M^{me} Blattner-Amrein rapporta sur la maison de vacances et de repos de Waldstätt, qui a reçu cette année 195 femmes et 151 enfants: les résultats produits par ces vacances, tant sur les mères que sur les petits, sont excellents, et le besoin se fait sérieu-sement sentir de l'ouverture d'une seconde maison du même genre.

Deux conférences figuraient encore au pro-gramme. Le matin, après les rapports que nous

venons de mentionner, Mme Loosli-Usteri (Genève) venons de mentionner, M^{me} Loosli-Usteri (Genève) parla de la situation des enfants en danger moral à travers l'Europe, étudiant du point de vue psychologique l'influence de la guerre sur l'en-fance et la jeunesse. Les statistiques évaluent à 90, peut-être même à 100 millions, le nombre de jeunes dont le développement mental et spi-rituel a dû se faire durant les années de guerre; Pinfluence néfaste de cette période atroce saute aux yeux. «L'enfant de guerre » est indiscipliné, rusé, méfiant, moralement solitaire et abandonné, égocentrique, faux, imprévoyant — tous défauts dont il a eu besoin pour pouvoir vivre durant cette uont il a cu besoin pour poliviori vivre durant cette période de désorganisation de la famille et d'occupation étrangère. Faut-il sacrifier cette génération, comme on l'a souvent dit, désespérant d'en tirer rien de bon? tel n'est pas l'avis de la conférencière, mais qui ne se cache pas la têche girantesque qui s'imprese pies que faute de la conférencière. la conférencière, mais qui ne se cache pas la tâche gigantesque qui s'impose ainsi aux éduca-teurs de la période actuelle s'ils veulent tenter de ramener cette jeunesse sur les chemins de la civilisation

Enfin, pour terminer l'Assemblée, le Dr. Zbinden (Berne) parla du *Combat spirituel de de-*main. Un discours d'une inspiration personnelle sur le développement de l'humanité durant les dernières décades, une revue négative des rapports entre les effets de la Révolution française et la situation actuelle, une vue d'ensemble toute spéciale des forces spirituelles qui précipitèrent le monde dans le chaos, et qui devraient parve-nir à l'en sauver... Si intéressant que ce fût de suivre ce penseur original et ,passionné à travers suivre ce penseur original et ,passionné à travers ses considérations — parfois même , contradictoires! — ce fut pourtant un repos d'esprit de revenir au travail plus simple ,et plus pratique accompli par la Société d'Utilité, publique, et qui l'enracine si fortement au sol du pays. C'est ce sentiment final qui inspira les ,paroles de clôture à l'Assemblée de Mme Mercier, comme le chant de company de O met Maisent de la capacitation de la company de O met Maisent de la capacitation d en commun de O mein Heimatland, par lequel termina la journée.

(Trad. française).

nie avait lieu dans la salle du Grand Conseil, souhaita, faisant allusion à la pétition des femmes bernoises, que, bientôt, ces dernières considèrent les occupants de cette salle, non pas « d'en

haut », mais d'en bas, au milieu d'eux !... Notre journal tient à se joindre, bien que tar-divement, et au nom de toutes ses lectrices ro-mandes, à ces félicitations et à ces vœux, qu'il adresse également à toutes celles que, depuis vingt-cinq ans, il a connues à la direction du Frauenbund bernois, et tout spécialement Mle Rosa Neuenschwander, sa vaillante et si capable présidente actuelle, et sa première vice-présidente, qui est aussi sa collègue en journalisme, Mme Debrit-Vogel, rédactrice de la *Berna*, le journal officiel du *Frauenbund*, à laquelle se rattachent des liens d'amitié datant de près de trente ans! M. F.

Une nomination au secrétariat féminin suisse de Zurich

Une annonce parue, il y a quelque temps Une annonce parue, il y a quelque lemps dans un de nos précédents numéros, avait déjà informé nos lectrices du départ de ce poste du Secrétariat féminin suisse, qu'elle a occupé avec tant d'ardeur et de capacités, de Mª Schaer-Robert (Neuchâtel) avocate: décidément surchargée de travail par sa tâche nouvelle doublant une lourde tache favillate Mª Schaer de travail par sa tâche nouvelle doublant une lourde avocate: uecutentum par sa tâche nouvelle doublant une lourde tâche familiale, Mmc Schaer s'est vue obligée de donner sa démission, après une année de travail pour nos Sociétés féminies. Ce n'est pas sans un vif regret que nous l'avons vue partir, et tenons à lui dire ici notre reconnaissance pour le travail d'inspiration si nettement féministe et suffragiste qu'elle a accompli, pour la rapidité avec laquelle elle s'était mise au courant des travaux, des besoins, et des désirs souvent variés de la bonne trentaine de Sociétés qui ont adhéré au Se-crétariat : quelques-unes de ses initiatives, nocrétariat : quelques-unes de ses initiatives, no-tamment, ont été des plus heureuses, comme par exemple celle de ces articles mensuels à la presse sur des questions d'actualité fémi-niste, toujours si documentés, et inspirés de considérations si justes. Nos lecteurs qui en ont lu plusieurs dans nos colonnes sous les initiales R. S. ont pu les apprécier à leur juste valeur. juste valeur.

La mise au concours du remplacement de Mmc Schaer a suscité de nouveau plusieurs candidatures intéressantes parmi nos jeunes candidatures intéressantes parmi nos jeunes universitaires romandes, et nous pensons que le choix du Comité de direction a été extrêmement heureux en se portant sur MI[®] Denise Lecoultre (Genève), licenciée en sciences sociales. MI[®] Lecoultre, qui a fait preuve d'une belle vaillance en menant de front ses études à l'Université de Genève avec son travail à l'Administration des P. T. T., a, en outre, suivi des cours à l'Ecole Sociale de Zurich, puis travaillé avec cœur et compréhension dans un camp de réfugiés à Territet. Peut-être de ce fait surtout préparée au travail social, elle

est d'autre part une féministe et une suffragiste convaincue, et son charmant caractère, sa conscience scrupuleuse, sa soif de prendre contact avec toutes celles dont les problèmes la préoccupent, nous sont garants des qualités qu'elle apportera à remplir ce poste difficile de secrétaire romande du Secrétariat de Zurich. Nous lui souhaitons plein succès dans ses fonctions nouvelles, dont elle a pris possession, il y a juste deux semaines, le 15 juin; et en assurant toutes celles de nos lectrices qui habitent Zurich, ou qui auront l'occasion de se rendre dans cette ville, du plaisir qu'elle aura à les rencontrer, nous rappelons que c'est sur l'activité des Sections II. (Questions sociales et économiques) et III. (Questions de l'activité des Sections III. (Questions des l'activités des Sections III. (questions des l'acti giste convaincue, et son charmant caractère, sa que c'est sur l'activité des Sections II. (Ques-tions sociales et économiques) et III. (Ques-tions politiques et juridiques) que portera sa tâche. L'adresse du Secrétariat est toujours Merkurstrasse 45.

E. GD.



Correspondance

Féminisme grammatical

Chère Rédactrice.

Dans l'un de ses précédents numéros, l'hebdomadaire Servir répondait par une négative catégorique à un de ses lecteurs qui aurait voulu employer le terme de peintresse : « aujourd'hui, écrit M. Ch. Guyot, pas d'hésitation possible, l'usage courant a accrédité *femme peintre* ». Je veux bien, mais pourquoi ? sur quoi se base cet usage? Et quelques lignes plus loin, le même M. Guyot déclare préférer de beaucoup *factrice* à femme facteur, ce qui me surprend, non pas que motif de préférence pour un de mes plutôt que pour l'autre, mais je voudrais une règle générale, et non pas des cas qui changent avec chaque profession féminine, comme si le hasard seul les désignait à titre temporaire, en attendant qu'elles disparaissent! On pourrait ssi, suggère encore l'auteur de l'article cité, dire facteuse, comme on dit porteuse, la termination féminine en trice paraissant à la fois insolite et pédante: pour mon compte, je trouve ce dernier terme fort peu esthétique, quoique l'on soit accoutumé depuis longtemps à coiffeuse et tutte quante, et plus récemment à

Mais ne ressort-il pas de tout ceci que l'anarchie la plus complète règne dans la grammaire quand elle vient à toucher au féminin de cer-tains noms? et ne serait-il pas intéressant non pas d'établir une règle, je n'en demande pas tant! mais d'examiner la cause et l'origine de certains de ces fémnins que les circonstances nous imposent par hasard? Je me souviens

d'une étude fouillée publiée sur ce sujet dan colonnes de notre journal par la regrettée Mlle Porret? ne trouveriez-vous pas une de nos jeunes gramaticiennes féministes qui veuille re-prendre la question?

endre la question . Croyez, chère Rédactrice, etc..... H. B. V.



Les Expositions

Les émailleuses à la Foire de Genève.

Effet de la chaleur, ou simple distraction, peu importe la cause de notre erreur. Ce qui est cer-tain c'est que nous l'avons commise, et nous nous en excusons auprès des intéressées, les émailleuses genevoises, comme auprès de nos lectrices. Dans notre compte rendu de la Foire de Genève,

nous nous sommes en effet étonnées de l'absten-tion de nos émailleuses. Or, il en était tout autre-ment. Nous avons admiré les objets exposés par l'Association des horlogers et bijoutiers, sans prendre garde à l'unique écriteau (trop modeste!) qui signalait la participation féminine en indiquant le nom des exposantes : M^{lle} Elisabeth Mottu, professeur d'émaillerie et peinture sur émail, à l'Eco-le des Arts industriels; Mle Nelly Fournier, M^{me} Schmidt-Allard, M^{lles} Nelly Richard, May Mercier. Ces artistes forment un groupe qui expose régu-lièrement, et avec succès, à la Foire de Bâle (Sa-lon de l'Horlogerie). Encore une fois, nous regettons vivement de ne pas les avoir nommées en honne place mais du moins ce manquement nous bonne piace, mais du moins ce manquement nous fournit l'occasion de mieux souligner l'œuvre de valeur accomplie par celles qui font maintenant partie intégrante des expositions des horlogers et bijoutiers, ceux-ci ayant reconnu de quelle utilité pouvait être l'apport artistique féminin dans le renouveau de l'émaillerie d'art.

le renouveau de l'émaillerie d'art.

Appliqué aux pièces précieuses, le travail sur émail est peut-être l'art le plus minutieux. Nous en voyons la preuve dans les bijoux — bagues, broches, pendentifs, étuis à cigarettes — aussi bien que dans la composition d'objets de dimension plus importante — coupes, boîtes à cigares, etc., qui furent exposés à la «Foire». C'est de la composition de la composition de l'est extre est en tout cinérié de un nous félicie. tout cœur, et en toute sincérité, que nous félici-tons le groupe des Emailleuses genevoises. R. G.

A travers les Sociétés

L'Association suisse des Infirmières et Infirmiers diplômés...

...a tenu le 11 juin, à Fribourg, sa première as-semblée générale sous la présidence experte de Sœur Monika Wuest, et en présence du Lt. Colonel Martz, remplaçant du médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, ainsi que des représentants du Service fédéral de l'Hygiène publique et de Veska:

L'Association suisse des Infirmières est née. il y a six mois, de la fusion de deux grandes associations d'infirmières déjà existantes. Au cours de ses premières assises qui comptaient plus de 250 infirmières libres et confessionnelles ainsi que quelques infirmiers venus de toute la Suisse, différentes modalités d'adaptation ont été discutées, puis l'Assemblée a voté à l'unanimité l'assurance vieillesse obligatoire pour tous ses membres âgés de moins de 30 ans.

Le mérite de la réception locale, en tous points parfaite, revient à M^{me} Hertig, présidente de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole d'infirmières de Fribourg.

Les débats ont été agréablement interrompus par un banquet au cours duquel un charmant chœur de jeunes filles s'est fait entendre, et qui a été honoré de la présence de M. Piller, président du Conseil d'Etat de Fribourg, ainsi d dent du Consert à Lat de la Municipalité et de la Croix-Rouge de Fribourg. La journée s'est terminée par une collation of-

ferte par les hôpitaux de Fribourg dans les très beaux locaux de l'Université. Elle a été immédia-tement suivie par une causerie de M^{lle} Y. Hentsch (Genève) de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, causerie faite avec l'autorité et la com-pétence que nous lui connaissons. Elle a été d'une grande élévation de pensées et a bien sou-ligné la haute valeur morale de la profession



Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE



POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève. Carouge et Lancy 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1e

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'ad FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS